## Convention de prêt à usage individuel de matériel pédagogique adapté Utilisable en dehors du milieu scolaire

Secteur: SAINT PAUL A	N° de Convention : 33508
Article 1:	
circulaires relatives au " financement de matériel pédagogi sensorielles, motrices ou mentales, intégrés en milieu ordin	• •
Le Rectorat de la Reunion représenté par, <b>Le Recteur de l</b> met à disposition de l'élève : CECILE MAXIME Né(e) domicilié : 9 Allée des Letchis Lot des Filaos - L'Ermitage Le matériel pédagogique individuel adapté suivant :  - Ordinateur, référence :TPD X230T immatriculé s	le : 21-03-2005 97434 SAINT GILLES LES BAINS
Valeur globale du matériel prêté 822 € pour son usage scolaire afin d'effectuer des travaux afféren	nts à sa scolarité.
Article 2:	
Ce prêt de matériel est consenti jusqu'au 31-07-2015, et es	st révisable selon l'évolution de la situation de l'utilisateur.
Article 3:	
Le cocontractant utilisateur et ses représentants déclarent s d'une aide pour l'acquisition ou d'un prêt d'un matériel sim	sur l'honneur ne pas avoir été bénéficiaires par un dispositif d'état ilaire à celui décrit dans le présente convention.
Article 4 :	
du matériel pédagogique désigné ci-dessus.Le cocontractar le cadre de sa scolarité et pour effectuer des travaux affére	· • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
Article 5:	
La souscription d'une assurance contractée par les représer	ntants de l'utilisateur pour ce matériel est vivement conseillée.
Article 6:	
•	domicile sont, dans ce cadre, à la charge des représentants de ent de batterie de l'ordinateur, et les éléments optionnels pouvant se
A SAINT DENIS le 07-11-2014	Livré le:

Pour le Rectorat:

1 / 1

NOM,PRENOM,QUALITE et SIGNATURE